

# CARNET D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



***AGILITY type CK50***

Agility 50 type CK 50

- 1 -

Agility 50 type CK 50

- 2 -

## Avant-propos

Cher client, vous avez fait l'acquisition d'un scooter KYMCO, modèle AGILITY 50, et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre scooter en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris connaissance avant toute utilisation du scooter.

Nous vous recommandons de lire ce manuel, attentivement et de façon complète, avant de conduire votre scooter.

Les informations décrites dans ce manuel sont sujettes à modification sans préavis.

*Bonne route!*

## **SOMMAIRE GENERAL**

• ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE .....	page 5
• CONDITIONS DE GARANTIE.....	page 6 à 8
• CONTROLE DE MISE EN ROUTE .....	page 9
• SOMMAIRE COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS .....	page 10
• COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS.....	page 11 à 23
• CONSEILS D'UTILISATION ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES.....	page 24
• CONTROLE AVANT CHAQUE UTILISATION .....	page 25
• RODAGE .....	page 26
• PROGRAMME D'ENTRETIEN .....	page 27
• VALIDATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN.....	page 28 à 30
• NETTOYAGE ET STOCKAGE DU VEHICULE.....	page 31
• CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	page 32
• NOTES .....	page 33
• EMPLACEMENT CARTE DE GARANTIE .....	page 34

## Enregistrement de la garantie

L'enregistrement de la garantie véhicule se fait sur le site professionnel : <http://pro.kymcolux.com>.

Vous devez pour ce faire vous munir de :

- votre identifiant
- votre mot de passe
- le numéro de châssis du véhicule
- les civilités de l'acheteur
- son lieu de résidence et coordonnées téléphoniques

Après connexion, cliquer sur l'onglet garantie puis création d'un certificat de garantie.

Procéder au remplissage des champs obligatoires.

Après la validation, éditer les 3 certificats de garantie pour signature au client et réexpédier un exemplaire sans délai à :

KYMCO LUX S.A  
B.P 60533  
57109 Thionville Cedex  
France

Conserver un exemplaire etagrafer l'exemplaire client p.34 du présent manuel.

## Garantie Contractuelle de 2 ans

**KYMCO Lux S.A** garantit les scooters **KYMCO** contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du scooter. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **KYMCO Lux S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et à compter de la date de remplacement.

### 1. Cette garantie couvre :

- a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par **KYMCO Lux S.A**.  
**KYMCO Lux S.A** décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.  
Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de **KYMCO Lux S.A**.

## **2. La garantie s'applique à condition que :**

- a) le scooter ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par **KYMCO Lux S.A**
- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **KYMCO Lux S.A**
- c) que d'une façon quelconque le scooter n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **KYMCO Lux S.A**, ou équipé d'accessoires non agréés par **KYMCO Lux S.A** et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les normes prévues par ce manuel fourni avec le véhicule.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par **KYMCO Lux S.A**.
- e) le scooter ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le scooter ne soit pas utilisé dans un but professionnel (location, véhicule de courtoisie etc. ....)

## **3. La garantie ne couvre pas :**

- a) des pièces à usure normale comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, pneus, garnitures de freinage, huiles, liquides de frein, courroies, pignons et chaîne de transmission, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du scooter.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du scooter, ou une surcharge même passagère.
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du scooter.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le scooter, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.

- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
  - i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale.
4. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du scooter. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
5. Pour prendre effet, toutes divergences aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation par écrit de la part de **KYMCO Lux S.A.**
6. En tout état de cause, la garantie légale qui oblige **KYMCO Lux S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue s'applique.
7. L'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié de façon à augmenter le bruit élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité du propriétaire.

## **RECOMMANDATIONS**

---

Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre scooter et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaires à l'entretien de votre véhicule en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre scooter KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

## **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE**

Les contrôles suivants seront effectués sur le scooter avant toute livraison au client.

- Vérification niveaux : huile moteur, huile boîte de réduction finale, liquide frein AV, tension du câble de frein arrière.
- Remplissage et mise en charge de la batterie (courant de charge maxi 0.4A/10h)
- Vérification de la pression pneumatique : AV : 1.75 kg/cm<sup>2</sup> ; AR : 2.25 kg/cm<sup>2</sup>.
- Contrôle du serrage : axe de roue avant/arrière, attaches suspensions, étrier de frein.
- Vérification statique du fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule et notamment : direction, freinage, suspension.

### **Cachet et signature du distributeur**

**Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.**

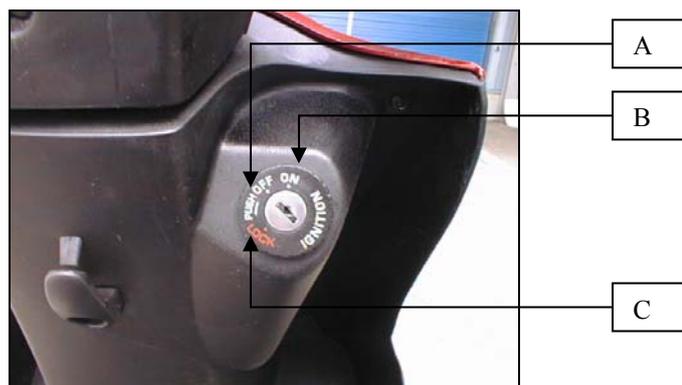
**Date :**

**Signature :**

## **SOMMAIRE COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS DE SECURITE**

- ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLE ..... page 11
- BEQUILLES ..... page 12
- COFFRE A CASQUE, SELLE PASSAGER..... page 13
- COMMODOS GAUCHE ET DROIT ..... page 14
- DEMARREUR ; KICK ..... page 15
- FREINAGE ..... page 16
- FUSIBLES ..... page 17
- RESERVOIR A CARBURANT ..... page 18
- TABLEAU DE BORD (COMBINE D'INSTRUMENTATION) ..... page 19
- VERIFICATIONS DE SECURITE .....page 20 à 23

## ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLES



**A : contact coupé (« off »), libre rotation de la colonne de direction, démarrage impossible, retrait de clé possible.**

**B : contact mis (« on »), démarrage possible à l'aide du kick ou du démarreur (voir p.15), retrait de clé impossible.**

**C : contact coupé (« lock »), blocage de la colonne de direction : guidon tourné en butée à gauche, appui sur la clé et rotation vers la gauche ; retrait de la clé ; déverrouillage dans le sens inverse.**

## BEQUILLE LATÉRALE ET CENTRALE



**Attention, pour un stationnement en toute sécurité de votre véhicule, veuillez respecter les recommandations ci-après :**

- En cas de déclivité, toujours positionner l'avant du véhicule dans le sens de la montée.
- L'usage de la béquille latérale ne doit se faire que sur sol dur.

**Avertissement important :** la béquille latérale (A) est équipée d'un système de retour automatique dès le redressement du scooter : s'assurer du parfait contrôle de l'équilibre du scooter avant de redresser celui-ci pour éviter tout risque de chute.

## COFFRE A CASQUE ET SELLE PASSAGER

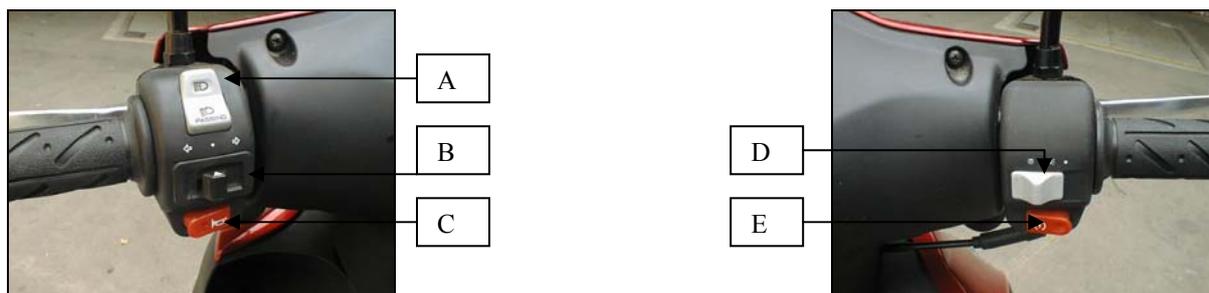


SERRURE DE  
DEVERROUILLAGE DU  
COFFRE A CASQUE



BOUTON DE  
DEVERROUILLAGE DE  
LA SELLE PASSAGER

## COMMODOSS DROIT ET GAUCHE : identification des commandes



**A : commutateur feux de croisement / feux de route + appel de phares (« passing »)**

**B : commutateur clignotants; arrêt par pression centrale**

**C : commande avertisseur sonore**

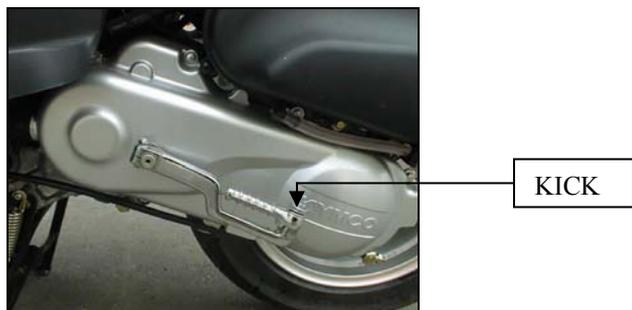
**D : interrupteur éclairage (de droite à gauche): arrêt ; veilleuse ; phares**

**E : commande démarreur électrique**

## **DEMARREUR ELECTRIQUE ;KICK**

**Utilisation du démarreur :** l'action sur le bouton de démarreur (voir page 14), de manière consécutive, ne doit pas excéder 5 secondes. Si le moteur ne part pas, attendre 15 secondes entre chaque sollicitation.

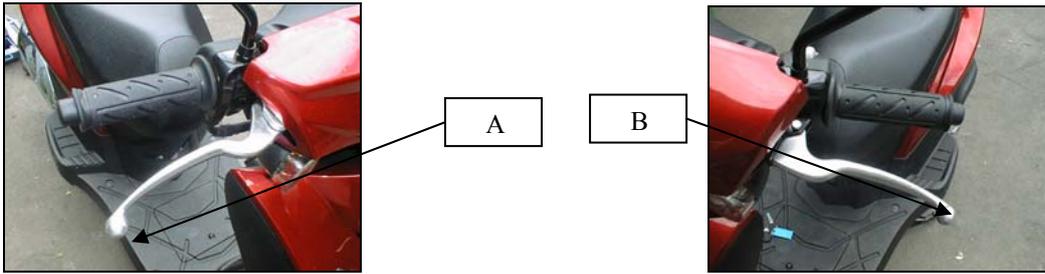
Il est recommandé d'entrouvrir légèrement la poignée de gaz (1/8 de tour) pour faciliter la mise en route.



**Utilisation du kick:** véhicule sur béquille centrale, contact mis (voir page 11), poignée de gaz entrouverte (1/8 de tour), déplier le kick et l'abaisser vigoureusement au pied, raccompagner celui-ci lors de sa remontée.

**Avertissement important :** toujours replier le kick après usage ; ne jamais manœuvrer le kick pendant le fonctionnement du moteur.

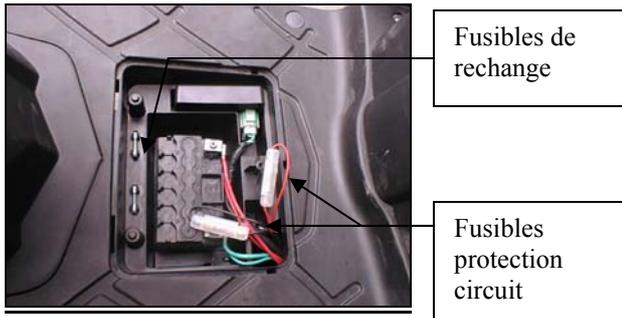
## **FREINAGE**



**Pour une efficacité de freinage optimale, il est conseillé d'utiliser simultanément les freins avant (A) et arrière (B).**

**AVERTISSEMENT IMPORTANT : en cas de chaussée glissante (pluie ; neige, signalisation au sol), l'emploi intempestif du frein avant peut provoquer la chute. Toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation.**

## **FUSIBLES**



**Le circuit électrique de votre véhicule est protégé (éclairage, démarrage, avertisseur sonore) par deux fusibles de 7 ampères chacun, accessibles sous le plancher avant, après dépose de la trappe d'accès batterie. Sont également fournis deux fusibles de rechange.**

**AVERTISSEMENT IMPORTANT : lors d'un remplacement d'un fusible, veiller impérativement à déterminer la cause de la rupture du fusible et à ne remplacer le fusible défectueux que par un modèle aux caractéristiques identiques.**

## **RESERVOIR A CARBURANT**



Index de position  
du bouchon

**Soulever la selle passager pour permettre l'accès à la trappe à carburant, se référer page 19 de ce manuel.  
La contenance du réservoir est de 5 L, veillez à n'utiliser que du carburant sans plomb 95.  
A la fermeture du bouchon à clé, veiller à positionner l'index du bouchon vers l'avant du véhicule.**

**AVERTISSEMENT IMPORTANT : lors des opérations de remplissage du réservoir, pas de flammes ou de corps incandescents à proximité : risque d'incendie et/ou d'explosion.**

## **COMBINE D'INSTRUMENTATION**



- A : Témoin de fonctionnement des indicateurs de direction**
- B : Tachymètre (compteur de vitesse km/h)**
- C : Totalisateur kilométrique**
- D : Jauge à carburant**
- E : Témoin de fonctionnement des feux de route (pleins phares)**

## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

Vérification du niveau d'huile moteur (coté droit du véhicule).



**AVERTISSEMENT IMPORTANT** : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct d'huile moteur.

La vérification du niveau s'effectue moteur à l'arrêt depuis 5 minutes au moins et véhicule sur béquille centrale sur une surface plane.

Le niveau d'huile doit se trouver, jauge posée sur l'orifice du carter, entre les repères A et B.

En cas de besoin, compléter avec une huile répondant à la norme API/SJ de viscosité 5W50.

## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

### **Vérification du niveau de liquide de frein (levier droit )**



Le niveau de liquide de frein, ne doit pas descendre en dessous du repère « A », guidon au centre.

**AVERTISSEMENT IMPORTANT :** en cas de baisse brutale du niveau liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

L'opération de complément de liquide de frein doit être confiée à un concessionnaire agréé.

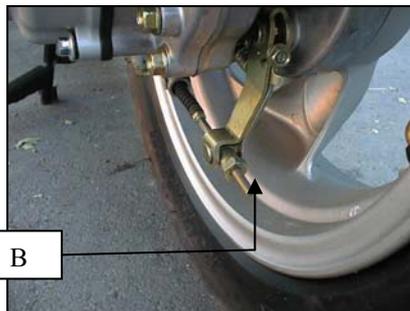
Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT 4

## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

Vérification de la garde au frein arrière (levier gauche)



A



B

**Le jeu A (avant début du freinage) doit être compris entre 4 et 6 mm.**

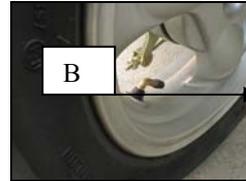
**L'ajustement se fait par rotation de la molette B : rotation dans le sens horaire : diminution du jeu A ; rotation dans le sens antihoraire : augmentation du jeu A.**

**AVERTISSEMENT IMPORTANT : cette opération est à effectuer impérativement véhicule à l'arrêt et moteur coupé (risque de blessures dues à la rotation possible de la roue arrière même moteur au ralenti).**

## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

### Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques.

En tant qu'élément de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin tout particulier en ce qui concerne notamment leur usure et leur pression (1.75kg/cm<sup>2</sup> pour l'avant et 2.25kg/cm<sup>2</sup> pour l'arrière, pneus froids).



En aucun cas, la profondeur des sculptures ne doit laisser apparaître les témoins d'usure. Ceux-ci se trouvent au centre de la bande de roulement et en face des repères « T.W.I » sur les flancs des pneumatiques (repère « A » sur photo).

**Avertissement important** : Après une opération d'ajustement de pression et/ou de changement de pneumatique arrière, il est impératif de repositionner la valve comme montrée en repère B (risque d'usure et/ou d'arrachement de la valve).

Il est également impératif de roder des pneus neufs pendant environ 150 Kms pour permettre l'élimination des produits de démoulage

## **RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE**

---

- Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Effectuez toujours un contrôle du scooter avant chaque utilisation (voir pages 20 à 23).
- Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre scooter dans un endroit aéré.
- Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée.
- Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine KYMCO.
- **KYMCO Lux S.A** ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par **KYMCO Lux S.A** ou dont leur montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.
- **KYMCO Lux S.A** ne peut être tenu pour responsable des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leurs conséquences éventuelles, effectuées par un tiers sur le véhicule.

## **CONTRÔLES QUOTIDIENS AVANT CHAQUE UTILISATION**

Vérifier le niveau d'huile moteur, du liquide de frein (voir page 20 à 22)  
Vérifier le bon fonctionnement des freins  
Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation.  
Vérifier l'état et la pression des pneumatiques : voir page 23 (AR : 1.75kg/cm<sup>2</sup> ; AR : 2.25Kg/cm<sup>2</sup>)  
Vérifier l'absence de jeu et la libre rotation de la direction.  
Vérifier la libre rotation et retour de la poignée de gaz

**IMPORTANT** : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur.

**Huile moteur recommandée** : huile moteur 4 temps de qualité API / SJ, de viscosité 5W50.

## **RODAGE**

**Du soin apporté aux premiers kilomètres de votre véhicule dépendent largement ses performances et fiabilité future. Durant les 500 premiers kilomètre, ne pas faire fonctionner le moteur à pleine charge .Eviter également les parcours prolongés au même régime, variez les parcours et les vitesses.**

**De 0 à 500 kilomètres, ne pas dépasser 30 km/h.**

**La pleine charge peut être appliquée au moteur après ce kilométrage.**

**Par principe général, toujours veillez à laisser le moteur tourner au ralenti quelques instant avant de commencer votre trajet (délai nécessaire à ce que l'huile atteigne tous les points à lubrifier).**

## PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des deux termes atteint)

CONTRÔLES	500 KM 2 mois	2000 KM 6 mois	4000 KM 12 mois	6000 KM 18 mois	8000 KM 24 mois	10000 KM 30 mois	12000 KM 36 mois	14000 KM 42 mois	16000 KM 48 mois	18000 KM 54 mois	20000 KM 60 mois
Huile moteur (5W50)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Nettoyage crépine filtration	-	N	-	N	-	N	-	N	-	N	-
Filtre à air	-	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Jeu aux soupapes (0.08mm) A/E	A	-	-	A	-	-	A	-	-	A	-
Huile boîte de réduction (SAE80)	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Vérification régime ralenti	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I
Galets de transmission	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Courroie	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Mâchoires embrayage	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Filtre a essence	-	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Eléments de direction	A	I	G	I	G	I	G	I	G	I	G
Garde poignée d'accélérateur	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Garde levier de frein AR	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension AR / Fourche AV	C/S	C/C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Liquide de frein (DOT 4)	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Garnitures de frein	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Pneumatiques: état/pression	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Conduite / câble de frein	I	I	I	I	I	R	I	I	I	I	I
Fonctions électriques	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
Essai sur route	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T

**LEGENDE** :R= Remplacer C/R= Contrôler et remplacer si nécessaire G= Graisser S= Serrer A= Ajuster I= inspecter T= tester N= nettoyer

500 KM	2000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>
4000 KM	6000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>

8000 KM	10000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>
12000 KM	14000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>

16000 KM	18000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>
20000 KM	22000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 27) et aux règles de l'art.
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>

## **NETTOYAGE DE VOTRE SCOOTER**

**Pour nettoyer votre scooter KYMCO nous vous conseillons d'éviter le lavage avec un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule.**

**Utilisez de l'eau à pression domestique, légèrement additionnée de détergent puis rincez abondamment à l'eau claire.**

**En cas d'usage hivernal (salage des routes) ou de station en milieu maritime (embruns), il est vivement conseillé d'effectuer régulièrement un simple rinçage de dessalage à l'eau froide.**

**Votre concessionnaire peut vous aider efficacement dans le choix de produits d'entretien deux roues.**

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

<b>MOTEUR</b>	<b>Monocylindre, 4 temps</b>
<b>Refroidissement</b>	<b>Par air forcé.</b>
<b>Cylindrée</b>	<b>49.9 cm<sup>3</sup>.</b>
<b>Puissance maxi</b>	<b>3.27 cv à 7500tr/min.</b>
<b>Distribution</b>	<b>Arbre à cames en tête, 2 soupapes</b>
<b>Jeu au soupapes (admission / échappement) à froid</b>	<b>0.08 mm / 0.08 mm</b>
<b>Lubrification</b>	<b>Carter humide, pompe trochoïdale.</b>
<b>Qualité huile moteur et quantité</b>	<b>API/SJ 5W50 0.85L</b>
<b>Allumage</b>	<b>Electronique par boîtier C.D.I.</b>
<b>Démarrage</b>	<b>Démarrreur électrique + Kick</b>
<b>Transmission</b>	<b>Automatique à double variateur.</b>
<b>Embrayage</b>	<b>Centrifuge.</b>
<b>Pneus AV ; AR</b>	<b>120/70/12 ; 130/70/12</b>
<b>Pression pneumatique (à froid) AV ; AR</b>	<b>1.75 kg/cm<sup>2</sup> ; 2.25 kg/cm<sup>2</sup></b>
<b>Huile de transmission</b>	<b>SAE 80-90 (0.12 L)</b>
<b>Echappement</b>	<b>Catalytique.</b>
<b>Filtre a air</b>	<b>Elément sec.</b>
<b>Batterie</b>	<b>YTX-4BS</b>
<b>Freins</b>	<b>AV : disque 180mm AR : tambour110mm</b>
<b>Poids à vide / poids total autorisé</b>	<b>92.5kgs / 247kgs</b>
<b>Dimensions (L x l x h)</b>	<b>1830-690-1130 mm</b>
<b>Réservoir essence capacité / type de carburant</b>	<b>5.0 litres / sans plomb 95</b>

**NOTES**

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

# EMPLACEMENT DESTINE AU COUPON DE GARANTIE

Agility 50 type CK 50

- 34-



**KYMCO LUX S.A.**  
Zone Industrielle Bommelscheuer  
L-4901 BASCHARAGE  
LUXEMBOURG

**KYMCO**  
LUX

[WWW.KYMCOLUX.COM](http://WWW.KYMCOLUX.COM)